



Bruxelles, juillet 2022

Une démographie durable dans un environnement durable

Notre réponse aux défis démographiques

Au niveau de l'UE, l'évolution démographique constitue l'un des principaux défis pour l'avenir de l'Europe, avec un niveau de complexité comparable à celui des transitions verte et numérique¹.

L'Europe, comme le reste du monde, a été confrontée à une série de crises consécutives : les crises financières et économiques de 2008 et 2009, l'urgence climatique et environnementale, la crise sanitaire de 2020 et 2021 accompagnée de ses conséquences socio-économiques, ainsi que les conséquences de la guerre en Ukraine. Toutes ces crises ont, directement ou indirectement, des effets sérieux sur la perspective démographique de l'UE. Nous devons également nous assurer qu'une réalité démographique différente au sein de l'UE n'entraînera pas plus de polarisation et ne mettra pas à rude épreuve la cohésion interne de l'Union.

Afin d'offrir à l'Europe un avenir pérenne, nous devons chercher une solution intégrée et globale. Le système écologique que nous sommes en train de bâtir a pour but de léguer un monde meilleur aux générations futures. En outre, en tant que Socialistes et Démocrates, nous devrions opter pour **une démographie durable dans un environnement durable**.

Les défis démographiques affectent toutes les facettes de la vie individuelle et sociale. Dans le même temps, nous sommes confrontés à une concurrence au niveau mondial, qui couvre des aspects allant de l'économie à la technologie en passant par la sécurité alimentaire, le climat, la défense et la sécurité. La pérennité démographique est un motif de préoccupation

¹ La démographie est un portefeuille de compétence plutôt récent pour la Commission européenne, qui n'a aucun service dédié au sein de la Commission. Toutefois, les différents services de la Commission possèdent une large expertise dans ce domaine.

pour tous les grands acteurs mondiaux. Afin de protéger et de continuer à améliorer « notre » modèle européen, nous devons agir maintenant dans l'intérêt des générations à venir.

Sur le plan démographique, l'UE est une zone géopolitique vieillissante, avec un âge médian de près de 44 ans. La tendance la plus notable est l'augmentation de la part de la population âgée de plus de 65 ans au cours des 20 dernières années, ce qui dans certaines régions de l'UE correspond à un quart des habitants.

1. État des lieux de la démographie de l'UE.....	3
2. Défis démographiques pour l'UE	4
- La dimension territoriale de la démographie, y compris le rôle du déclin démographique	4
- Facteurs clés ayant un effet sur le changement démographique dans les régions de l'UE	6
3. Le rôle des instruments de la Politique de cohésion pour aborder le changement démographique	9
4. L'impact du changement démographique sur notre économie de marché sociale	11
- Une meilleure inclusion des femmes et des personnes handicapées et âgées	11
- Aspects régionaux du vieillissement et du changement démographique.....	12
- Mobilité, immigration et intégration en Europe	13
- Les dimensions locales, régionales, nationales et mondiales de la "fuite des cerveaux"	14
- La dynamique dans les zones urbaines par rapport à la dynamique des zones rurales.....	16
5. Le rôle de la démographie dans la transition vers des sociétés pérennes : la double transition, vert et numérique	18
6. Les aspects géopolitiques des questions démographiques : l'UE dans le monde	20
Bibliographie	22

1. État des lieux de la démographie de l'UE

L'évolution démographique suit les tendances majeures à l'échelle globale. Le changement démographique façonne et modifie le paysage social, économique et territorial. Les principales dimensions du débat politique dans le contexte de la démographie sont interconnectées :

- La première problématique clé concerne la **qualité de vie**, de la petite enfance au grand âge. Tout le monde doit avoir accès à des services de qualité. Les politiques d'emploi et les environnements de travail doivent être adaptés aux besoins des travailleurs jeunes comme des plus âgés, et leur permettre de vieillir en bonne santé tout en restant actifs.
- La question de la **liberté de mouvement et de la mobilité** se pose en ce qui concerne les régions qui font face à un déclin de population par rapport à celles où celle-ci augmente. Cela est particulièrement le cas dans les régions dont la population s'amenuise et qui ont un PIB par habitant faible. En l'absence de mesures de soutien adéquates, celles-ci rencontreront de très grandes difficultés, par ex. pour lutter contre la « fuite des cerveaux » et contre l'impact du changement démographique sur l'égalité des genres.
- Un troisième élément concerne les différences entre **les zones urbaines et rurales**, avec des conséquences pour la transition numérique, notamment ce qu'on appelle le TICTM (télétravail et travail mobile basé sur les TIC) et les questions environnementales de l'utilisation pérenne et efficace des terres dans le contexte du Pacte vert européen.
- Une quatrième problématique clé concerne **le vieillissement de la société** et l'état de l'infrastructure sociale, ainsi que des sujets sensibles comme l'immigration ou les systèmes de santé publique et de gestion des retraites. Il existe une corrélation claire entre la longévité et le statut social, ce qui exige de relever les défis démographiques en portant une attention toute particulière aux besoins des groupes les plus vulnérables, par ex. à l'aide de salaires minimaux et de pensions de retraite adéquats. Dans ce contexte, nous devons débattre de la pérennité des infrastructures sociales actuelles, et des systèmes de santé publique et de gestion des retraites.

L'espérance de vie plus longue est un succès majeur qui témoigne des progrès en matière de santé et de développement économique, mais qui fait peser une lourde pression sur le financement de soins de qualité, tout particulièrement à mesure que les traitements se sont répandus, car le besoin d'assistance médicale à long terme augmente avec l'âge, et l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées décroissent. La population de l'UE est désormais la plus âgée du monde.² En outre, les progrès en matière d'espérance de vie correspondent-ils à des progrès en matière d'espérance de vie en bonne santé ? Ceci constitue un véritable défi. Pour y parvenir, nous avons par ailleurs besoin de meilleures conditions de travail et d'emploi pour le personnel médical et d'assistance. Qui plus est, étant donné que les soins informels sont actuellement la pierre angulaire de tous les systèmes de

² Perspectives démographiques pour l'UE (étude du Parlement européen, 2021).

soins au sein de l'Union, nous devrions reconnaître leur valeur, et améliorer les protections sociales et les diverses formes de soutien dont bénéficient les soignants informels.

Une vie plus longue en meilleure santé crée, sans le moindre doute, de nouvelles occasions de participation et d'inclusion pour les personnes au sein de la vie sociale et économique à mesure que celles-ci vieillissent. L'UE et les États membres doivent accroître leurs efforts de lutte contre les discriminations liées à l'âge et intersectionnelles³, en particulier dans le domaine de l'emploi et eu égard aux produits et services financiers, à la santé, à l'éducation, à la formation et aux loisirs.

En outre, une longue espérance de vie dépend du contexte socio-économique : par ex. des logements décents, une nutrition et un style de vie corrects permettent aux gens d'espérer mener une vie plus longue en bonne santé.

- ***Les tendances démographiques sont des tendances majeures à l'échelle mondiale.***
- ***Les principaux défis politiques, comme la qualité de vie, la liberté de mouvement et la mobilité, les différences entre les zones rurales et urbaines, ainsi que le vieillissement de la société, sont interconnectés.***

2. Défis démographiques pour l'UE

- La dimension territoriale de la démographie, y compris le rôle du déclin démographique

La coopération entre les citoyens, la société civile de manière générale, les PME, et les institutions scientifiques et de recherche, pourrait permettre de libérer des potentiels territoriaux uniques, grâce à des solutions conçues sur mesure pour différents types de territoires. L'UE est composée de différents types de territoires, parmi lesquels des capitales, des régions métropolitaines, des villes de taille petite et moyenne, des zones urbaines fonctionnelles, des zones rurales, des périphéries intérieures des zones périphériques, des zones très peu peuplées très au nord, des îles, des régions côtières, des régions montagneuses, des régions transfrontalières, des macrorégions, des zones de déclin démographique et des zones en pleine transformation économique et industrielle. Elles présentent toutes un potentiel et des défis différents en matière de développement. L'objectif sous-jacent de toutes les politiques publiques devrait être d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyens.

Bien qu'elles bénéficient généralement d'un coût de la vie moins élevé, de plus d'espace disponible, d'un environnement moins pollué et d'un style de vie moins stressant, les zones

³ Les discriminations intersectionnelles ont lieu lorsque deux types au moins de discriminations sont à l'œuvre simultanément et opèrent de façon indissociable, en produisant des formes spécifiques et distinctes de discrimination.

rurales, en particulier les zones reculées et frontalières, sont victimes du ralentissement de l'économie.

Les habitants des zones rurales ont tendance à quitter celles-ci, mais leurs départs ne sont pas compensés par d'autres arrivants en raison du manque d'emplois/d'opportunités d'éducation ou de perspectives de carrière, du manque d'infrastructures, de la difficulté à accéder aux services publics, parmi lesquels la santé, les transports, et une connexion Internet à haut débit, le caractère peu performant du tissu économique local, le manque de lieux culturels/de loisir, la contribution à l'embourgeoisement, l'exclusion sociale et le risque de pauvreté (par rapport à de nombreuses zones urbaines).

Les fonds structurels de l'UE devraient aider à remédier à cette situation. Les lacunes en termes de capacités, de gouvernance et d'innovation au sein de nombreuses autorités locales et régionales constituent en revanche souvent un obstacle majeur à la réussite des demandes de soutien au titre des fonds susmentionnés.

Il est nécessaire de revitaliser les zones rurales en modifiant/modernisant leur infrastructure, afin que les avantages sociaux et les soins médicaux soient mis à la hauteur des besoins de tous, en particulier des femmes, des personnes âgées, des familles avec enfants, et de fournir un financement permettant de garantir la disponibilité des soins à domicile et d'une couverture de santé universelle pour les personnes âgées, quel que soit leur niveau de revenus, leur âge et leur statut social, afin de prévenir le risque de dépeuplement des zones rurales et reculées.

De surcroît, l'initiative Smart Villages, qui exige des politiques visant tout particulièrement à surmonter la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales et à tirer profit du potentiel offert par la connectivité et la transition numérique des zones rurales (par ex. en créant des espaces de travail en commun pour faciliter le télétravail), pourrait contribuer à la revitalisation de ces zones. La connectivité numérique en particulier constitue un catalyseur clé pour la diversification des activités économiques, avec un impact positif sur l'emploi. Qui plus est, la recherche et l'innovation pourraient y contribuer, au travers du développement d'un écosystème robuste composé d'acteurs publics et privés, à l'épanouissement des communautés rurales. Les villages et les petites villes sont des catalyseurs du développement rural et doivent être soutenus au travers du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), qui devrait également contribuer aux besoins des zones rurales, et tout particulièrement à ceux des femmes vivant dans ces zones. Par conséquent, les services et les infrastructures qui renforcent l'inclusion sociale et numérique doivent être consolidés dans le cadre du FEADER, qui est conçu pour favoriser le développement rural, par ex. à l'aide de services basés sur des portails, qui aideront les entreprises rurales à mieux se connecter à leurs homologues urbains. Nous insistons sur le fait de favoriser les téléconsultations et le potentiel des TIC pour fournir des soins et autres services de soutien (éventuellement aussi des services sociaux) à distance. Cela permettrait d'atteindre les zones rurales et faiblement peuplées/dépeuplées en fournissant une assistance préliminaire au travers d'outils numériques.

Les États membres et les régions devraient développer des concepts innovants pour le transport public local afin de résoudre, *inter alia*, les problèmes du nombre décroissant de passagers, du manque d'infrastructures et de services de transport de qualité, principalement dans ces zones rurales et reculées. Cela entraîne une utilisation plus élevée par les habitants de leurs véhicules privés, ce qui affecte la connectivité et le développement socio-économique des régions. Nous devons accélérer l'investissement dans les infrastructures de transport alternatif, tout en apportant un soutien à l'achat de véhicules à faibles émissions/zéro émission carbone. L'accessibilité, la proximité, le caractère abordable et la qualité des services publics et de l'infrastructure sont des éléments cruciaux pour la qualité de vie, l'inclusion sociale, et l'égalité des genres, qui permettent entre autres d'atténuer les effets du changement démographique. Les besoins de rentabilité et de gestion efficace de l'activité sont susceptibles d'entraîner un retrait des services à certains endroits. L'absence d'un nombre suffisant de personnes dans la zone risque de pousser les prestataires de services, les entreprises et les activités sociales à se relocaliser dans des zones jouissant d'un meilleur accès. De nouvelles technologies pour les services en ligne pourraient réduire la sensibilité des zones reculées et dépeuplées vis-à-vis de cette pression à la relocalisation. Toutefois, l'importance d'un contact personnel direct et d'une approche digne et centrée sur l'humain devrait continuer de jouer un rôle majeur.

Le dépeuplement comme les zones densément peuplées sont à l'origine de défis auxquels la Politique de cohésion (PC) va devoir apporter des réponses, notamment pour adapter les infrastructures numériques, sociales, de transport, d'approvisionnement en énergie, et de travail.

- Facteurs clés ayant un effet sur le changement démographique dans les régions de l'UE

L'attractivité d'une région donnée est cruciale lorsqu'il s'agit de conserver ses habitants actuels et d'en attirer de nouveaux. Les économies locales et régionales de l'UE sont très fortement interconnectées et interdépendantes. Les perspectives économiques et d'emploi sont affectées par diverses conditions, qui peuvent dépasser l'influence des décideurs locaux, régionaux, nationaux et même de l'UE. Certains endroits ont tendance à présenter de meilleures performances économiques et opportunités d'emploi. Cela renforce la position relative des zones déjà avantagées et vient renforcer les disparités et les déséquilibres. Comprendre les raisons des écarts croissants entre les zones florissantes (souvent métropolitaines), qui attirent une population jeune et dynamique, et celles en déclin (souvent rurales), dont la population souvent âgée tend à être laissée-pour-compte, ainsi que les raisons pour lesquelles les besoins régionaux, déclenchés par le changement démographique, diffèrent de manière significative d'un territoire à l'autre, est essentiel pour garantir que les politiques de l'UE refléteront la réalité sur le terrain, et répondront aux besoins locaux de manière équitable et équilibrée pour toutes les régions et les localités, afin que personne ne soit laissé-pour-compte.

La pandémie de COVID-19 a fait la lumière sur de nombreuses vulnérabilités des États membres et des régions. Elle a souligné, une fois encore, les lacunes en matière de logement

abordable, d'installations de soins de qualité, et de services de soutien suffisants, par exemple en matière de santé mentale. Par rapport aux zones rurales, les villes et les banlieues proposent un meilleur accès aux services pour tous les groupes d'âge. Cela est particulièrement vrai pour les zones rurales essentiellement inhabitées et dispersées où les gens doivent parcourir des distances considérablement plus longues pour atteindre la moindre installation. Par conséquent, un système de santé transfrontalier constitue un élément important pour améliorer la coopération interrégionale en cherchant à établir des conditions équitables pour tous.

D'après des études⁴, le nombre de décès a augmenté par rapport aux périodes précédentes, principalement dans les zones reculées d'États membres dont le système de santé n'est pas aussi développé, ainsi que dans les zones urbaines à forte densité de population ayant un niveau élevé d'interaction. Qui plus est, la crise de la COVID-19 a engendré des risques spécifiques pour les personnes les plus démunies et dévoilé l'insuffisance et l'inadéquation des soins apportés aux personnes âgées dans de nombreux États membres de l'UE.

Les évolutions démographiques au sein des États membres et des régions doivent être mesurées statistiquement ; il est nécessaire que les bases de données locales, régionales et nationales soient fiables et comparables, afin que les données puissent être évaluées au niveau de l'Union, et pour favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les États membres, les régions et les localités. Les statistiques doivent être à jour, dégroupées sur le plan du genre et de l'âge (par ex. milieu socio-économique, statut de handicap) afin de favoriser une administration politique plus efficace et objective, en particulier pour comprendre de manière détaillée les caractéristiques intrinsèques des divers territoires de l'UE, ce qui est pertinent pour définir des politiques. Le vieillissement de la population et sa réduction nécessiteront des réévaluations objectives, minutieuses et exhaustives des politiques et programmes établis, comme les politiques et programmes économiques, sociaux, environnementaux, et de transport, qui devront intégrer une perspective à long terme. C'est tout particulièrement le cas du vieillissement de la population, qui aura un impact sur les infrastructures sociales, comme les systèmes de retraites, les soins infirmiers et médicaux ; les autorités locales, régionales et nationales devront répondre aux besoins en constante évolution de divers groupes de population. La question du vieillissement en bonne santé deviendra de plus en plus importante, et l'on peut s'attendre à ce que la tendance à l'allongement de l'espérance de vie se poursuive, grâce entre autres à la médecine moderne et à une meilleure éducation.

Par ailleurs, la Commission européenne doit améliorer l'Index de vulnérabilité démographique et le mettre à jour tous les cinq ans afin d'indiquer quelles sont les régions de l'UE les plus vulnérables au changement démographique.

Comme l'a montré la crise de la COVID-19, l'investissement public dans des systèmes sociaux et de santé publique accessibles à tous, en particulier en explorant le potentiel de la télémédecine, est d'une importance cruciale : les États membres et les régions doivent garantir la bonne santé dans les zones urbaines comme rurales, par ex. grâce à des cliniques

⁴ Même chose que la note de bas de page 2.

médicales et services de soins faisant office de portails régionaux rendant possible la lutte contre la « désertification médicale ». Qui plus est, dans les régions frontalières, grâce à une coopération transfrontalière entre les cliniques et/ou les parties prenantes, au travers des Fonds structurels, il est possible de promouvoir différentes mesures, comme dans le domaine de la télémédecine, concernant la santé et les droits reproductifs et sexuels des femmes, ou en soutien à l'activité dans le grand âge. Par conséquent, nous devrions créer, au niveau de l'UE, des réseaux d'échanges de meilleures pratiques et de partage d'expériences, au sein desquels les autorités régionales et nationales, ainsi que la société civile, pourront participer. Le développement territorial sur des objectifs communs est essentiel pour accroître la résilience des municipalités, des régions et des États membres dans le cadre du processus de relance. Une augmentation de l'action concertée à tous les niveaux géographiques et de gouvernance est nécessaire pour assurer de futures perspectives positives pour tous, afin que personne ne soit laissé-pour-compte.

Les lieux faisant face à des « défis communs » pourraient collaborer afin de trouver des « solutions communes », comme l'Agenda urbain pour l'UE, une approche intégrée et coordonnée destinée à aborder la dimension urbaine, et cherchant à améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines, et peuvent aider les autorités nationales, régionales et locales en participant à ses piliers (Meilleure réglementation, Meilleurs financements et Meilleures

- L'UE est composée de nombreux types de territoires aux potentiels et aux défis variés. La coopération avec les citoyens, la société civile de manière générale, les PME, et les institutions scientifiques et de recherche pourrait permettre de libérer des potentiels territoriaux uniques.

- L'accessibilité, la proximité, le caractère abordable et la qualité des services publics de l'infrastructure sont d'une importance cruciale pour la qualité de vie et l'inclusion sociale, et peuvent atténuer les effets du changement démographique.

- Les fonds structurels de l'UE ont un rôle positif à jouer. Les lacunes en termes de capacités, de gouvernance et d'innovation au sein de nombreuses autorités locales et régionales constituent en revanche souvent un obstacle majeur.

- Comprendre les raisons des écarts croissants entre les zones florissantes (souvent métropolitaines) et celles en déclin (souvent rurales) est essentiel pour garantir que les politiques de l'UE refléteront la réalité sur le terrain. Les évolutions démographiques au sein des États membres doivent donner lieu à des mesures statistiques fiables et comparables afin que celles-ci puissent être évaluées au niveau de l'UE.

- La pandémie de COVID-19 a fait la lumière sur de nombreuses vulnérabilités des États membres et des régions. Un investissement public suivi dans les systèmes de protection sociale et de santé publique, en particulier pour la télémédecine, est d'une importance cruciale.

connaissances).

3. Le rôle des instruments de la Politique de cohésion pour aborder le changement démographique

Nous appelons à la mise en place d'une approche plus proactive en matière de définition des politiques démographiques

Les articles 3, 174, 175 et 349 du TFUE promeuvent un développement équilibré et harmonieux entre et au sein des États membres, des régions, des villes et des municipalités, et visent à garantir un « avenir » pour tous les lieux et populations au sein de l'UE. La cohésion sur les plans économique, social et territorial favorise la convergence, permet de bâtir un avenir inclusif et durable, et réduit les inégalités entre les localités bien loties et celles qui sont en retard. Pour cela, les politiques sectorielles, les autorités locales, régionales, nationales, de l'UE et autres, ainsi que diverses parties prenantes, doivent participer ensemble au processus de prise de décision, aussi bien eu égard au vieillissement de la population qu'au déclin démographique.

Bien que les Fonds structurels européens soient principalement utilisés pour favoriser une croissance économique durable, lutter contre les fractures sociales, améliorer les perspectives d'emploi de la population et soutenir des pans essentiels du Pacte vert européen, ils pourraient également servir, en combinaison avec d'autres fonds européens, à résoudre des problèmes résultant du changement démographique. Des solutions conjointes et des synergies peuvent être trouvées en mettant en œuvre les politiques européennes, y compris en ce qui concerne le changement démographique. Par conséquent, une plus grande flexibilité dans l'utilisation des Fonds structurels, permettant aux États membres de fixer leurs priorités au travers de l'élaboration de leurs programmes, serait la bienvenue. Par ailleurs, une meilleure coordination des instruments européens, en particulier des Fonds structurels européens, du FEADER, de la Coopération territoriale européenne (CTE), de l'Horizon Europe, de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), et du Mécanisme d'interconnexion européen (MIE), est nécessaire pour assurer une approche plus exhaustive du changement démographique et pour compenser la perte de ressources disponibles entraînée par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (le Brexit).

La Politique de cohésion de l'UE et le Développement rural (dans le cadre de la Politique agricole commune, PAC) aident beaucoup les autorités locales et régionales à investir dans les régions, en particulier dans celles dont les perspectives d'avenir sont moins prospères, qui sont en retard, ou qui sont affectées par des handicaps naturels ou démographiques permanents ou graves. Le développement et la mise en œuvre de stratégies globales, à l'échelle de l'UE, nationales, régionales et locales, tenant compte des Objectifs de développement durable de l'ONU, avec une approche spécifique en fonction de l'endroit, contribuent au développement à long terme de ces localités. Bâtir des ponts entre des populations dont les revenus, les niveaux d'éducation, les cultures et les traditions diffèrent est une des clés de l'harmonie au sein de l'UE. Nous devrions faciliter la coopération et accroître la solidarité au sein de la société civile afin de réduire, et à terme éliminer, les

inégalités et la ségrégation, soutenir l'immigration légale et promouvoir l'inclusion sociale et le bien-être de tous.

L'UE ne fait pas que contribuer en apportant des fonds au développement territorial, elle façonne aussi dans une large mesure la capacité qu'ont les autorités locales, régionales et nationales d'utiliser ces fonds, ce qui est très important pour les zones qui sont affectées à la fois par le vieillissement de la population et par le déclin démographique. Cela permet de faire en sorte que les autorités publiques conservent la capacité d'absorption et la possibilité de bénéficier des fonds structurels européens.

Le changement démographique crée de nouvelles tâches pour certaines autorités locales et régions en particulier. Toutefois, il ne faut pas le considérer uniquement comme une menace, mais également comme une opportunité. L'éventail complet des défis démographiques relève principalement de la compétence des États membres, mais les régions et les autorités locales doivent être proactives et bénéficier du soutien de l'UE. Un exemple pourrait être des instruments destinés à accroître l'approche participative et la gouvernance à plusieurs niveaux, comme le Développement local mené par la collectivité (Community led local development, CLLD) et l'Investissement territorial intégré (Integrated territorial investment, ITI). Le CLLD apporte une aide pour le développement et la mise en œuvre de solutions intégrées et sur mesure dans les zones à faible densité de population, par ex. eu égard à la disponibilité de services publics pour la population âgée et moins mobile. Un deuxième exemple serait de permettre aux autorités locales et aux régions de jouer un rôle plus important concernant la décision d'accueillir des migrants venus de pays tiers directement au sein de leurs communautés, tirant ainsi parti de la bonne volonté de nombreux acteurs prêts à recevoir des migrants et des réfugiés.

Qui plus est, le Fonds social européen+ (FSE+) devrait redoubler d'efforts pour favoriser l'employabilité. Les Fonds structurels européens devraient s'attaquer à la question du chômage des jeunes de manière plus proactive et donner aux jeunes gens la possibilité d'entamer une véritable carrière ; cela pourrait être fait en favorisant un meilleur équilibre travail-vie professionnelle, en fournissant des possibilités d'emploi dans des régions exposées au risque de dépeuplement, en soutenant l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que des programmes de requalification et d'amélioration des compétences des travailleurs, et d'entrepreneuriat pour les jeunes, pour assurer leur intégration sociale. Les régions devraient développer des réponses régionales et locales spécifiques aux besoins et aux difficultés de prestation des services. Par ailleurs, il faudrait s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de « l'ancienne génération », par ex. au travers de projets de coaching ou d'activités de bénévolat diverses afin de faciliter la communication intergénérationnelle et le transfert de compétences, qui constitue une occasion à saisir. Ces pratiques doivent être soutenues et favorisées.

- Une approche plus proactive en matière de définition des politiques ainsi qu'une meilleure coordination des instruments européens disponibles sont nécessaires pour trouver des synergies.

- Bien que le changement démographique relève principalement des États membres, celui-ci crée de nouveaux défis pour les régions et les autorités locales. Le soutien de l'UE peut aider les régions et les autorités locales à être plus actives, par exemple en développant et en mettant en œuvre des solutions intégrées et sur mesure dans les zones reculées et à faible densité de population.

- Le recours au FSE+ devrait être accru pour promouvoir l'employabilité, s'attaquer de manière plus proactive au chômage des jeunes, et donner aux jeunes la possibilité d'entamer une véritable carrière.

4. L'impact du changement démographique sur notre économie de marché sociale

L'impact du changement démographique en Europe se ressent directement et indirectement dans notre économie et dans la société.

- Une meilleure inclusion des femmes et des personnes handicapées et âgées

Parvenir à l'égalité des genres, comme le prévoit l'actuel Règlement portant des dispositions communes (Common Provisions Regulation, CPR), est un pas en avant important qui pourrait nous aider à faire face aux défis démographiques. Ce règlement devrait promouvoir l'inclusion des femmes, et un soutien devrait être apporté afin de développer les programmes d'apprentissage tout au long de la vie. Il est de la plus haute importance de faire en sorte que toute personne, quel que soit son genre, ait le droit de travailler et puisse trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle. L'importance d'un marché de l'emploi plus large et plus inclusif exige des politiques d'emploi efficaces visant à rendre plus concrets les principes du Pilier européen des droits sociaux, tout en luttant contre les emplois de faible qualité et les mauvaises conditions de travail. Pour nous, la voie à suivre consiste à prendre en compte le genre dans les budgets et la planification, et à promouvoir des campagnes cassant les stéréotypes, afin d'ouvrir le champ des possibles pour les femmes comme pour les hommes et arriver à un modèle dit « salaire égal, carrière égale », par ex. en garantissant des périodes adéquates de congé parental payés sans considération de genre, et en fournissant des places de crèches disponibles de façon universelle toute la journée et abordables, fiables, et de haute qualité pour les enfants, y compris des lieux d'apprentissage préscolaire afin d'empêcher le déclin démographique.

Les seniors, une fois à la retraite, subissent une chute de leurs revenus. Ceux parmi eux qui sont le plus dans le besoin sont ceux atteints de handicap, de maladie mentale ou physique, ainsi que les femmes en raison des écarts de salaire et d'emploi (carrières interrompues, manque de compétences, etc.). Les lacunes en matière d'accès à une sécurité sociale universelle, efficace et adéquate, et le manque d'accès aux services sociaux (santé, services de soins à long terme) les exposent au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. La protection des personnes âgées contre la pauvreté et l'exclusion devrait commencer par des emplois sûrs et de qualité, une rémunération équitable et un plein accès à la sécurité sociale. Des investissements en matière de logements sociaux et de services publics essentiels devraient être réalisés afin d'accroître leur accessibilité et leur abordabilité pour tous. Des solutions innovantes, comme les logements intergénérationnels, doivent être soutenues afin de réduire les frais de logement et de forger des liens intergénérationnels.

Les logements intergénérationnels, les projets d'habitat coopératif, ou les centres publics, comme les jardins d'enfants, intégrés dans les résidences, donnent aux seniors l'occasion de s'occuper des enfants. Un nouveau modèle d'urbanisme, avec plus d'espaces verts et récréatifs, devrait être adopté, car le contact avec la nature est essentiel pour le bien-être physique et mental de tous.

Nous avons besoin d'une stratégie européenne globale en matière de santé mentale, ainsi que d'une directive-cadre sur les soins à long terme établissant des principes fondamentaux pour des soins accessibles et de qualité et des services de soutien dans l'ensemble de l'UE.

Les logements, y compris les logements sociaux, pour les foyers à revenus faibles ou moyens, devraient être adaptés aux besoins des jeunes familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et à capacité réduite.

Le Plan d'action pour le Pilier européen des droits sociaux comprend les mesures importantes, comme la mise en œuvre du Pacte vert, grâce à l'initiative Renovation Wave, la recommandation de la Commission sur la pauvreté énergétique, la future révision de la Directive relative à l'efficacité énergétique, etc. Cela aidera à atténuer les effets de la pauvreté énergétique et à améliorer la qualité des logements, tout particulièrement pour les foyers à revenus faibles et moyens.

- Aspects régionaux du vieillissement et du changement démographique

Les principaux problèmes relatifs au changement démographique au sein de l'UE sont causés par le bouleversement de la pyramide des âges : la chute du taux de natalité, des taux de mortalité faibles, et, par voie de conséquence, le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages, l'urbanisation croissante, les implications pour l'infrastructure sociale, les systèmes sociaux et la santé publique, et la migration de la main-d'œuvre (par ex. les jeunes qui partent loin par manque de possibilités d'emploi). L'impact de ces tendances diffère largement d'une région ou d'un État membre à l'autre, en fonction de facteurs comme l'intensité et la vitesse à laquelle le changement a lieu, et selon qu'ils portent sur des régions bénéficiant d'un taux d'immigration net positif ou des régions à la population décroissante, que ces zones soient urbaines, périurbaines ou rurales. Nous devons investir dans « l'économie des seniors », dans l'apprentissage tout au long de la vie et dans la formation,

pour conserver la participation des travailleurs plus âgés sur le marché du travail, en particulier dans le contexte des transitions verte et numérique.

Les tendances démographiques présentent de nouveaux défis sociétaux et économiques, en plus de leur impact sur l'environnement. Celles-ci ne sont pas nouvelles, mais elles augmentent désormais avec une intensité sans précédent. Elles ont pour moteur le déséquilibre de l'accès aux marchés et à une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que des disparités dans la qualité de la gouvernance et des services publics.

Les régions qui connaissent un déclin rapide de la population en âge de travailler sont frappées particulièrement durement par les défis démographiques : manque d'investissement, mauvaise infrastructure, niveaux de connectivité faibles, accès limité aux services sociaux et manque d'emplois sont les principaux facteurs qui contribuent au dépeuplement. Par ailleurs, le déclin démographique accélère le vieillissement des territoires, peu importe qu'il s'agisse d'une zone rurale ou montagneuse, d'un village, ou d'une ville.

Dans tous les États membres de l'UE, la tranche d'âge 65-69 connaît un taux d'emploi assez faible. Une option serait de garder ces personnes sur le marché de l'emploi, si elles le souhaitent, et de les inciter, pourquoi pas sous forme de primes, à contribuer plus longtemps dans la société. Ce qu'on appelle « l'économie des seniors » présente l'avantage d'intégrer la population vieillissante dans l'économie, tout en améliorant sa qualité de vie et son inclusion dans la société.

- Mobilité, immigration et intégration en Europe

Les dynamiques de population, comme le vieillissement et les importants flux migratoires vers l'UE (comme ceux que nous connaissons actuellement en raison de la guerre en Ukraine), ainsi qu'à l'intérieur même d'un État membre ou de l'UE, constituent des difficultés pour l'État membre, mais sont également des occasions à saisir. Les migrations internes sont l'expression de la liberté de mouvement de la main-d'œuvre. Toutefois, ce phénomène s'accompagne d'une « fuite des cerveaux » en ce qui concerne les travailleurs qualifiés (voir également ci-dessous). En effet, le déplacement de la main-d'œuvre qualifiée depuis les États membres à faible rémunération vers les États membres proposant des salaires élevés, avec une meilleure sécurité sociale et un niveau de vie supérieur, a un impact négatif sur la répartition des groupes d'âge au sein de la population. L'immigration apporte toutefois de la diversité, elle permet d'endiguer l'impact négatif du changement démographique, et elle peut présenter, si elle est bien gérée, un certain nombre d'avantages pour les régions vieillissantes de l'UE. Il faut s'efforcer de mieux intégrer et soutenir les immigrants venant de pays tiers (car ceux-ci constituent un groupe très hétérogène sur les plans de l'éducation, des compétences, de la culture et de la langue), afin de contribuer au développement équilibré des régions. Par conséquent, un des objectifs de l'actuel Fonds européen de développement régional/Fonds de cohésion (ERDF/CF) est l'intégration inclusive des ressortissants de pays tiers, y compris des migrants, dans le respect de leur dignité et de leurs droits. Cela doit être effectué conjointement avec le financement de l'intégration prévue au titre du FSE+, et dans le cadre du Fonds asile, migration et intégration (Asylum, Migration and Integration Fund, AMIF), ce dernier visant principalement les ressortissants des états tiers qui sont dans les premières

phases de leur processus d'intégration et qui nécessitent une attention toute particulière. Il est très important de faire en sorte que l'ERDF, le FSE+ et l'AMIF soient utilisés de façon complémentaire afin de se renforcer mutuellement, en ce qui concerne l'intégration des ressortissants de pays tiers au sein de l'UE, et qu'aucune catégorie de ressortissants de pays tiers ne passe entre les mailles, en ne se voyant pas proposer les opportunités de financement prévues respectivement par ces différents fonds. Autrement, ces dynamiques démographiques risquent d'avoir des conséquences sociales graves, notamment une exclusion sociale et des inégalités aggravées, ainsi que des difficultés pour la fourniture des services publics, le marché de l'emploi et du logement, et le développement local, régional et national. Le vieillissement et les migrations sont souvent synonymes d'une plus grande concentration de la population dans les zones (péri)urbaines, ainsi qu'un dépeuplement des zones rurales et reculées.

Le Groupe S&D milite depuis très longtemps en faveur de l'immigration légale. Cela comprend le fait d'attirer de talentueux ressortissants de pays tiers pour qu'ils viennent s'installer et travailler dans l'UE, en offrant une perspective à ceux qui envisagent d'immigrer dans l'UE, et en présentant aux personnes qui fuient leur pays d'origine une alternative préférable au fait de recourir à des passeurs criminels ou d'emprunter des routes dangereuses. Militer pour une amélioration de la politique migratoire au niveau de l'UE est encore plus important compte tenu des défis démographiques auxquels l'UE fait face, et cela devrait s'accompagner d'un discours positif sur l'immigration.

- Les dimensions locales, régionales, nationales et mondiales de la « fuite des cerveaux »

Bien que les données dégroupées et à jour soient actuellement insuffisantes pour évaluer pleinement la capacité de l'UE à attirer et retenir les étudiants, les enseignants, les formateurs et les chercheurs étrangers, les données disponibles suggèrent que les pays de langue anglaise sont les destinations les plus attrayantes pour les étudiants de manière générale, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada recevant plus de 40 % de l'ensemble des étudiants internationalement mobiles de l'OCDE et des pays partenaires.⁵ L'UE est une autre zone géographique clé pour la mobilité entrante, mais elle semble attirer essentiellement des étudiants étrangers (venant d'un autre État membre ou d'un pays non membre) en licence (43,4 %) ou en Master (45 %), tandis que très peu de doctorants (9,2 %) optent pour une université de l'UE.⁶

Nous devrions créer un cadre favorisant une concurrence constructive pour « attirer les cerveaux » vers l'UE, sur le plan local, régional et national. Au niveau de l'UE, cela devrait impliquer la coordination de campagnes de sensibilisation ciblée et mise en œuvre efficace des meilleures pratiques. La proportion de personnes extrêmement qualifiées migrant au sein de l'UE est supérieure à la moyenne et s'explique principalement par de meilleures conditions

⁵ OCDE. (2020). *Indicateur B6. What is the profile of internationally mobile students?*. *Education at a Glance 2021 : OECD Indicators*. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/974729f4-en/index.html?itemId=/content/component/974729f4-en>

⁶ Eurostat. Statistics Explained. (2020, October). *Learning Mobility Statistics*.

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Learning_mobility_statistics

de vie ou de travail dans la « région d'accueil » choisie. La menace que constitue l'aggravation de cette tendance pourrait être atténuée par l'expansion ciblée des infrastructures réseau numériques les plus modernes possibles dans les régions reculées en combinaison avec la mise en place « d'emplois verts » et/ou d'opportunités de travail numérique, indépendantes de la localisation. En outre, des opportunités d'éducation de haute qualité sur l'ensemble du parcours d'éducation, de la petite enfance à l'éducation continue en passant par la formation scolaire et professionnelle, y compris la formation des adultes, devront rester accessibles, en particulier dans les régions reculées, et devront rester facilement compatibles avec une vie quotidienne et des modalités de travail « normales ». Les régions s'éteignent lorsque les distances, par exemple pour aller au jardin d'enfants ou accéder aux institutions de formation professionnelle, ne peuvent pas être couvertes par des déplacements de 30 minutes dans un sens. La disponibilité d'un large éventail d'opportunités de formation allant au-delà des compétences liées à l'emploi, ainsi qu'une offre culturelle diversifiée, sont tout aussi importantes que le logement à loyer modéré lorsque les personnes sont amenées à décider où elles vont s'installer. En plus de leur lieu de travail, les personnes talentueuses aspirent à un lieu de vie qui les inspire et leur permette de s'épanouir individuellement. Le simple fait d'avoir un supermarché, un musée local et une école élémentaire facilement accessible depuis le lieu de travail n'est en aucun cas suffisant pour l'installation durable des talents. **C'est pourquoi les Socialistes et Démocrates se battent avec détermination pour que l'argent consacré à l'éducation, à la culture et aux installations pour la jeunesse soit considéré non comme des dépenses, mais comme des investissements pour l'avenir. Un système d'éducation démographiquement robuste reconnaît les compétences et les aptitudes de ses élèves et les renforce, même lorsque les prérequis sont très différents.**

Par conséquent, **nous demandons la mise en place d'une stratégie européenne d'attrait des cerveaux**, axée sur (i) **des mesures spécifiques destinées à soutenir des meubles d'innovation locale impliquant aussi bien l'éducation supérieure que les institutions de formation professionnelle, les autorités locales, la société civile, les entreprises et les PME ;** (ii) **des synergies plus fortes entre les initiatives comme l'Espace européen de l'éducation, l'Espace européen de l'enseignement supérieur, et l'Espace européen de la recherche, ainsi que la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, pour créer un Espace européen de l'éducation, de la formation et de la recherche qui soit efficace et attractif ;** (iii) **une évaluation régulière des niveaux de qualité de vie au sein de l'UE, en tenant compte de l'accès à une éducation, une formation professionnelle et un apprentissage tout au long de la vie d'excellente qualité**, ainsi qu'à de bonnes perspectives d'emploi et de carrière et de bonnes conditions de travail, et d'autres paramètres définissant l'attractivité d'un lieu d'installation, y compris l'accès à des systèmes de soins et des infrastructures de qualité (par ex. routière, ferroviaire, ainsi que la connexion haut débit).

Une telle stratégie devrait s'attaquer aux problèmes des écarts structurels liés au manque d'infrastructures et considérer les outils numériques intelligents comme des éléments clés permettant d'améliorer l'attractivité de l'UE et de ses États membres en tant que destinations pour l'éducation et le travail. La récente adoption de la Directive révisée sur la carte bleue européenne devrait aider à cet égard, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires. Il est fortement recommandé de coopérer avec d'autres autorités publiques qui

font face aux mêmes défis afin de partager les objectifs et les résultats. Il est par conséquent important d'établir un dialogue avec les apprenants et les jeunes qualifiés pour passer à une croissance reposant sur les talents et identifier les secteurs et objectifs clés susceptibles de constituer des voies prometteuses. Les régions qui connaissent un déclin démographique souffrent également de déséquilibres en termes d'âge et de genre en raison de l'émigration. Dans le même temps, les femmes sont souvent exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Par conséquent, et afin de garantir une approche inclusive basée sur les droits fondamentaux, les plans concernant la démographie doivent être sensibles aux questions âgées de genre, et se concentrer sur les façons de favoriser l'égalité des genres. Les politiques visant à résoudre le problème démographique doivent adopter une approche factuelle et centrée sur la population, favorisant le rôle des femmes qui, en raison de la féminisation des rôles de soin formels et informels, a tendance à être fortement dévalorisé.

- La dynamique dans les zones urbaines par rapport à la dynamique des zones rurales

L'UE est devenue plus urbaine, et une part croissante de la population européenne vit et travaille dans les zones urbaines. Il est extrêmement probable que ces tendances continuent à s'accroître. Beaucoup des très grandes villes d'Europe attirent aussi bien des citoyens de l'UE que des ressortissants de pays tiers, et elles ont donc tendance à croître à un rythme plus rapide que les moyennes nationales.

Les villes et les zones urbaines, en particulier les capitales, sont souvent vues comme les centres de la croissance et de la prospérité économique, notamment en raison des conditions attractives pour les investissements, des infrastructures régionales développées, du niveau élevé d'activité de recherche, de développement et d'innovation, de l'accès à une éducation de qualité, de la main-d'œuvre qualifiée, etc. Les villes et les zones urbaines sont également déterminées par des facteurs de « qualité de vie » dans un sens plus large liés à l'éducation, aux emplois, à l'expérience sociale, à la culture, aux installations de sport et de loisir, à l'environnement, et à l'infrastructure urbaine. Les villes ont pour la plupart développé des centres à la valeur historique incroyable, des lieux de pluralisme et de créativité. Des espaces publics ouverts permettent aux gens d'interagir, d'échanger et de s'intégrer dans la société.

Étant donné qu'elles proposent des opportunités d'emploi et d'éducation, les zones urbaines sont attractives pour les jeunes gens. Ces zones font face, toutefois, à tout un éventail de défis sociaux complexes : l'exclusion des personnes et des familles pauvres du centre-ville et des banlieues huppées, l'offre de logements abordables, la situation des sans-abris, et la fourniture de services de transport abordables et efficaces pour tous. Par conséquent, de nombreux seniors, ainsi que de jeunes familles, ont tendance à (ou sont forcés de) déménager dans des localités moins onéreuses (par ex. des banlieues moins chères ou des zones rurales).

Ces conséquences sociales et économiques ont une dimension spatiale (ségrégation au sein des villes, des zones rurales ou des régions, au sein des régions ou des États membres et au sein de l'UE). Ce sont les personnes vivant en ville qui sont exposées au risque le plus élevé de pauvreté, de chômage ou d'exclusion sociale dans les États membres occidentaux et nordiques. A contrario, le plus grand risque de pauvreté ou d'exclusion sociale pour beaucoup des pays de l'Est et du Sud de l'Union ainsi que les États baltes est généralement mesuré parmi les populations rurales.

Les villes et les zones urbaines ont un rôle à jouer dans la transition vers une UE neutre sur le plan climatique, en se concentrant sur l'efficacité, tout en donnant une place au télétravail, à l'économie circulaire, et à la meilleure utilisation des terres et des ressources. L'impact climatique, l'impact sur la nature, ainsi que l'utilisation de l'espace, sont déterminés par les façons dont nous vivons et travaillons. Une approche plus moderne du design, de la technologie et de l'architecture (par ex. l'initiative du Nouveau Bauhaus européen), ainsi que la rénovation et la revitalisation, peuvent nous aider à atteindre l'objectif de la neutralité carbone des villes d'ici 2050, avec moins de pollution, plus d'espaces verts (arbres et parcs) et une meilleure qualité de vie.

Nous avons besoin d'espaces urbains inclusifs, durables, adaptables et abordables, qui les rendent plus verts et plus attractifs pour les gens qui y vivent et y travaillent. Il est essentiel que les autorités locales, régionales et nationales adoptent des designs inclusifs et de haute qualité lorsqu'elles envisagent le développement de nos villes, grandes et petites, et de nos villages, et que la planification urbaine et régionale tienne mieux compte de l'évolution des usages de l'infrastructure, y compris en revitalisant et restructurant les centres-ville ; c'est un domaine où la coopération avec les partenaires privés est également importante. Une des priorités pour les politiques urbaines doit être de développer des villes accueillantes pour les personnes âgées et les familles et de promouvoir une mobilité multimodale durable et non polluante, en mettant l'accent sur les transports publics, la mobilité partagée, et les déplacements à pied et à vélo.

Les zones urbaines doivent également pour la plupart réalisés des investissements significatifs pour promouvoir les transports verts et les énergies renouvelables, atténuer les effets du changement climatique, diminuer drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre, recycler plus et collecter et traiter leurs eaux usées de manière appropriée. Toutes les formes de pollution, qu'il s'agisse de l'eau, des sols, de l'air, ou de la pollution lumineuse ou acoustique, doivent recevoir une réponse adaptée. Par exemple, la pollution de l'air dans beaucoup de nos villes constitue encore un risque important pour la santé, car celles-ci ne respectent pas les directives européennes relatives à la qualité de l'air, ce qui entraîne près de 400 000 décès par an au sein de l'UE⁷.

Les petites villes situées dans des régions bénéficiant d'une migration nette positive ont un rôle particulièrement important à jouer en tant que centres de services. Il est à noter que le dépeuplement rural a un effet d'entraînement négatif sur les zones urbaines, alors que les zones rurales socialement très actives sont un bien public. Les États membres, les régions et les municipalités doivent prévenir le risque de pauvreté et d'exclusion sociale des personnes âgées, par ex. en établissant des réponses spécifiques régionales et locales aux besoins et aux difficultés de prestation de services pour leurs habitants, toutes tranches d'âge confondues. En outre, l'offre de logements abordables pour les foyers à revenus faibles et moyens doit être adaptée aux besoins des jeunes familles et des personnes âgées.

⁷Estimations les plus récentes de l'Agence européenne pour l'environnement (EEA).

- L'égalité des genres est une dimension clé pour résoudre les défis démographiques et faire en sorte que toute personne, quel que soit son genre, ait le droit de travailler et puisse trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle. L'importance d'un marché de l'emploi plus large et plus inclusif exige un éventail de politiques d'emploi efficaces.

- Les dynamiques de population, comme le vieillissement et les importants flux migratoires vers l'UE (comme ce que nous connaissons actuellement en raison de la guerre en Ukraine), ainsi qu'à l'intérieur même d'un État membre ou de l'UE, constituent des difficultés pour l'État membre, mais également des occasions à saisir. Il est nécessaire de s'attacher à mieux intégrer les migrants légaux, afin de contribuer au développement équilibré des régions.

- Les recommandations politiques et les mesures mises en place doivent être conçues pour lutter contre la « fuite des cerveaux » en même temps que le déclin démographique. Nous avons besoin d'une stratégie européenne sur la « fuite des cerveaux ».

- Les espaces urbains doivent être inclusifs, durables, adaptables et accessibles pour que les gens puissent y vivre et y travailler. Les villes et les zones urbaines ont un rôle à jouer dans la transition vers une UE neutre sur le plan climatique, en mettant l'accent sur l'efficacité, l'économie circulaire et la meilleure utilisation des terres et des ressources.

- Les États membres, les régions et les municipalités doivent prévenir le risque d'exclusion sociale et de pauvreté des personnes âgées en établissant des réponses locales et régionales spécifiques aux besoins et aux difficultés de prestation de services pour les citoyens, toutes tranches d'âge confondues. En outre, l'offre de logements, en particulier de logements sociaux pour les foyers à revenus faibles et moyens, doit être adaptée aux besoins des jeunes familles et des seniors.

5. Le rôle de la démographie dans la transition vers des sociétés pérennes : la double transition, verte et numérique

La transition numérique façonne le développement économique et social de l'UE. Différentes technologies vont transformer le marché de l'emploi de manière significative. Cela crée une pression sur la gouvernance multinationale, imposant à celle-ci d'innover constamment, de participer au dialogue avec les parties prenantes afin de se préparer aux transitions, et de façonner des politiques pour une préparation efficace : les projections d'EUROSTAT affirment, *inter alia*, qu'il y aura moins d'étudiants, et moins de personnes en âge de travailler, pour soutenir le reste de la population, et que la proportion des seniors sera plus élevée.

Les actions visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter peuvent constituer des occasions nouvelles de développement pour certaines localités, par ex. grâce au tourisme durable (comme le tourisme en basse saison, ainsi que vers des zones moins connues), à l'agriculture biologique, aux économies bleue, verte et circulaire, et à la production d'énergie renouvelable. Atteindre l'objectif de zéro émission d'ici 2050 exige des actions de décarbonisation partout en Europe, et ces actions sont encore plus nécessaires en raison des conséquences de la guerre en Ukraine. Les coûts économiques, sociaux et environnementaux de cette transition sont particulièrement élevés pour les territoires et les populations qui dépendent le plus des carburants fossiles, et pour les secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre. Le Fonds pour une transition juste (FTJ) aidera à faire face aux conséquences économiques de cette transition. L'objectif de la transition juste est de faire en sorte que les progrès effectués pour aller vers une société neutre sur le plan climatique sont réalisés de façon équitable en ne laissant pour compte aucune personne et aucune localité, et en apportant à tous une qualité de vie élevée.

Cela nécessite également de tenir compte de la protection des données et du droit à la vie privée dans le cadre des e-gouvernements et de la transformation numérique de l'UE. Les fractures en termes d'éducation, de compétences numériques et de connexion à haut débit sont des facteurs majeurs de l'accroissement des inégalités. Les personnes âgées vivant dans des zones rurales reculées (par ex. dans des zones montagneuses ou sur des îles) sont souvent exposées au risque d'exclusion des processus de la transformation numérique. L'éducation et la formation tout au long de la vie sont donc de plus en plus pertinentes.

L'appauvrissement de la biodiversité présente des risques sérieux pour les écosystèmes et les conditions de vie à long terme. Cela a un impact négatif sur nos moyens de subsistance, notre santé, notre qualité de vie et les économies locales. Cela augmente l'utilisation des terres et des côtes et accélère leur destruction, et augmente la pollution et le bruit ; l'imperméabilisation des sols et l'étalement des villes réduisent les espaces ouverts, la biodiversité et les terres fertiles tout en contribuant au phénomène des « îlots de chaleur urbains ». Parallèlement, les sites sous-utilisés, abandonnés et délabrés, représentent un potentiel pour le changement d'utilisation des terres. L'accès à un air, des terres et de l'eau propres, et un approvisionnement en énergie abordable sont des droits fondamentaux. La nature, les paysages et l'héritage culturel sont des atouts pour le développement local et régional qui représente des occasions uniques de créer des environnements de vie de haute qualité. L'utilisation pérenne et efficace des ressources devrait bénéficier aux communautés locales et promouvoir les opportunités d'affaires dans les environs.

Le changement démographique a un impact négatif sur la préservation de l'environnement (par ex. en augmentant l'imperméabilisation des sols, et avec des constructions non durables qui affectent les écosystèmes, la préservation de la nature, l'utilisation des terres et la biodiversité), y compris en ce qui concerne le changement climatique et la transition vers une Europe neutre sur le plan climatique au plus tard en 2050.

Qui plus est, le changement climatique a également dévoilé des vulnérabilités au sein des populations : les longs étés chauds et secs ont mis en évidence les inégalités qui existent entre les gens qui vivent dans de petits appartements au sein de zones urbaines densément

peuplées et ceux qui ont la possibilité de passer leur temps de loisirs dans un jardin en banlieue ou à la campagne. Par conséquent, l'accès à des espaces verts (par ex. des parcs publics) est d'une importance cruciale pour les citoyens, en particulier pour les familles avec enfants et les personnes âgées qui souffrent le plus des vagues de chaleur.

La tendance du télétravail et du travail mobile permis par les TIC est un sujet particulier lorsqu'on parle de combiner la transition numérique, l'environnement et la démographie. Le télétravail et le travail mobile peuvent permettre de rendre les zones rurales plus attractives, par rapport à d'autres régions. Cela peut également permettre de ralentir le déclin démographique de certaines zones, et même d'inverser cette tendance.

- La transition numérique façonne le développement économique et social de l'UE. Différentes technologies vont transformer le marché de l'emploi de manière significative. Cela crée une pression sur la gouvernance multiniveaux, imposant à celle-ci d'innover constamment, de participer au dialogue avec les parties prenantes et de se préparer aux transitions, par exemple grâce aux possibilités de télétravail dans les zones rurales.

- Les actions visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter peuvent constituer des occasions nouvelles de développement pour certaines localités, par ex. grâce au tourisme durable (comme le tourisme en basse saison, ainsi que vers des zones moins connues), à l'agriculture biologique, aux économies bleue, verte et circulaire, et à la production d'énergie renouvelable.

- Le changement démographique a un impact négatif sur la préservation de l'environnement (par ex. en augmentant l'imperméabilisation des sols, et avec des constructions non durables qui affectent les écosystèmes, la préservation de la nature, l'utilisation des terres et la biodiversité), y compris en ce qui concerne le changement climatique et la transition vers une Europe neutre sur le plan climatique.

6. Les aspects géopolitiques des questions démographiques : l'UE dans le monde

L'évolution de la démographie divise le monde en deux : une partie qui croît, et une autre qui décroît. D'après la division des statistiques de l'ONU et Eurostat (EU27), la part des citoyens de l'UE par rapport à la population mondiale décroît. En 1900, les Européens représentaient environ 25 % de la population mondiale, en 1960 environ 11 %, en 2015 autour de 6 %, et ils ne devraient représenter en 2060 que 4 %. La qualité de vie et le bien-être sont bien entendus des éléments importants à prendre en compte, à côté des chiffres bruts.

En ce qui concerne les projections de population à l'avenir, divers éléments doivent être inclus dans le calcul : la fertilité, la mortalité, ainsi que les flux migratoires. À propos de ces derniers, les migrations externes en particulier constituent un composant structurel clé de cette dynamique. Bien que l'immigration ne puisse pas, par elle-même, inverser les tendances démographiques négatives en Europe, des voies légales permettant d'immigrer dans l'UE représentent une opportunité cruciale pour compenser le problème de la réduction de la main-d'œuvre européenne et de sa population vieillissante, comme détaillé dans le précédent chapitre. Concrètement, la question du vieillissement de la population se pose également de façon de plus en plus pressante dans les autres continents, à l'exception de l'Afrique. Cela contribue à créer des conséquences économiques et sociétales remarquables, comme les écarts croissants dans la répartition des richesses et l'augmentation du surplus mondial d'épargne.

La croissance rapide de la population et le changement climatique risquent d'avoir des conséquences graves pour le bien-être de l'humanité dans le monde entier. L'accroissement de la population sur le continent africain, dont il est prévu qu'elle double d'ici 2050, est sans précédent dans l'histoire. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de chiffres, mais également de bien-être et de développement humain, et de prospérité.

Les pays du Sud doivent faire en sorte que la pauvreté et les inégalités ne s'aggravent pas, et qu'un développement pérenne et inclusif puisse profiter à tous, en tenant compte des niveaux actuels et futurs de croissance de la population. Parmi ces défis importants, on trouve notamment la fourniture de services sociaux essentiels comme des soins et une éducation de qualité, ainsi que le logement, le transport, la salubrité publique, et la sécurité. La question de la jeunesse et du chômage est un autre aspect important à aborder.

Les ressources alimentaires et la production agricole doivent également augmenter pour répondre aux besoins de la population qui croît rapidement.

Le taux élevé de croissance de la population a également des conséquences pour les conflits sociaux et politiques entre divers groupes ethniques, religieux, linguistiques et sociaux dans les pays du Sud.

À cet égard, l'UE et ses États membres, ainsi que leurs partenaires internationaux, doivent redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD pertinents, sans laisser personne à la traîne.

Toutefois, il existe un facteur par-dessus tout qui est susceptible de perturber la démographie : la guerre. L'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine est un exemple extrême de ces perturbations, avec des victimes de guerre, les familles brisées et l'effondrement du taux de natalité. Avant son invasion par la Russie le 24 février 2022 l'Ukraine avait déjà le taux de fertilité le plus bas en Europe, avec seulement 1,2 enfant par femme. Aujourd'hui, une énorme partie de la population a été déplacée et des millions de réfugiés ont fui hors d'Ukraine, essentiellement des femmes et des enfants. La tendance démographique déjà négative a encore accéléré et continuera d'affecter les générations à venir. L'Ukraine aura besoin de l'aide de l'UE, et celle-ci devra se montrer à la hauteur de ses valeurs et de ses engagements.

- *D'après les projections, la part de l'UE dans la population mondiale va continuer à baisser.*
- *Les voies légales permettant d'immigrer dans l'UE représentent une opportunité cruciale pour compenser le problème de la réduction de la main-d'œuvre européenne et de sa population vieillissante.*
- *La croissance rapide de la population pourrait avoir des conséquences graves sur le bien-être de l'humanité partout dans le monde.*
- *Les questions de la pauvreté et des inégalités doivent recevoir une réponse, et il est nécessaire de promouvoir un développement inclusif et pérenne pour tous.*
- *L'UE et ses États membres, ainsi que leurs partenaires internationaux, doivent redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD pertinents, sans laisser personne à la traîne.*
- *L'Ukraine aura besoin de l'aide de l'UE, et celle-ci devra se montrer à la hauteur de ses valeurs et de ses engagements.*

Bibliographie

Le Groupe S&D a abordé en profondeur le problème du changement démographique. Il a publié des rapports INI au sein de la commission du développement régional, qui ont été adoptés par le Parlement européen :

- durant les précédentes législatures :

[Rapport de Kerstin Westphal sur "Le changement démographique et ses répercussions sur la future politique de cohésion de l'Union européenne"](#) (2011, en anglais) ;

[Rapport d'Iratxe Garcia Perez sur "Le déploiement des instruments de la politique de cohésion par les régions pour faire face au changement démographique"](#) (2017, en anglais).

- au cours de la présente législature :

Contribution du groupe S&D au [Rapport de Daniel Buda \(PPE\) sur "L'inversion des tendances démographiques dans les régions de l'Union utilisant les instruments de la politique de cohésion"](#) (Rapporteur fictif : C. Maestre Martin de Almagro) (2021).

D'autres contributions aux rapports INI, adoptés par le Parlement, sont prises en compte :

- [Cadre juridique de la politique de cohésion 2021 – 2027](#), y compris le Règlement portant dispositions communes (CPR), le Fonds européen de développement régional, le Fonds de cohésion (ERDF-CF), le Fonds pour une transition juste (FTJ), et d'autres
- [Objectifs de développement durable de l'ONU](#) (2015)
- [Accord de Paris](#) (2015)
- [Le nouvel agenda urbain de l'ONU](#) (2016)
- [L'Agenda urbain pour l'UE](#) (2016)
- [Déclaration de Cork 2.0. Pour une meilleure vie en milieu rural](#) (2016)
- [Pilier européen des droits sociaux](#) (2017) et son Plan d'action (2021)
- [TENDANCES MONDIALES À L'HORIZON 2030 : Défis et choix pour l'Europea \(ESPAS - European Strategy and Policy Analysis System; un projet interinstitutionnel de l'UE\)](#) (2019)
- [EC Livre blanc sur l'avenir de l'Europe](#), Réflexions et scénarios pour l'UE-27 à l'horizon 2025 (2017)
- [La fuite des cerveaux au sein de l'UE](#) : relever le défi à tous les niveaux (Comité européen des régions, 2018)
- [COM, Livre de réflexion : "une Europe durable à l'horizon 2030"](#) (2019)
- [Principes de politique urbaine et rurale de l'OCDE](#) (2019)
- [Briefing \(EPRS\) Tendances démographiques dans les régions de l'UE](#) (2019)
- [Pacte vert européen](#)(2019)
- [Conclusions du Conseil : Vers une Union toujours plus durable à l'horizon 2030](#) (2019)
- [Rapport de la Commission sur les conséquences de l'évolution démographique en Europe](#) (2020)
- [Nouvelle Charte de Leipzig](#) (2020)
- [Agenda territorial 2030 du Conseil](#) (2020)
- [Perspectives démographiques pour l'Union européenne 2021](#) (étude du Parlement européen, 2021)
- [Recherche pour la commission REGI - Politique de cohésion et changement climatique](#) (2021)
- [Exposé de position du Groupe S&D](#) sur l'égalité des genres et les droits des femmes (2021)
- [Exposé de position du Groupe S&D](#): vers une Stratégie européenne pour la santé mentale (2022)
- [Communication de la Commission : attirer des compétences et des talents dans l'UE](#) (2022)

- [Webinaire S&D](#) sur les défis démographiques du 16/11/2021, avec des représentants de la Commission européenne, des universitaires et autres experts réputés dans le domaine de la démographie.